

Atelier sur les produits forestiers non ligneux (PFNL)

Le gouvernement veut booster le secteur

ECMM
Libreville/Gabon

L'AUDITORIUM du ministère des Eaux et Forêts a servi de cadre jeudi dernier, aux travaux de l'atelier portant sur la validation de l'étude de faisabilité du développement d'un système d'information sur les marchés (Sim) des produits forestiers non ligneux (PFNL) aussi appelés Produits forestiers autres que le bois d'œuvre (PFABO) au Gabon. Atelier au cours duquel a été présenté le système d'information sur les marchés des PFNL, la méthodologie y relative et la validation des résultats obtenus. Avec l'appui technique de la FAO, ces travaux s'inscrivent dans le projet « renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des PFNL », su-



Ici les officiels présents à l'ouverture des travaux.

pervisé par la Commission des Forêts d'Afrique centrale (Comifac) et financé par le gouvernement allemand.

À l'ouverture des travaux, Sylvain Ihouanga Mboumba, directeur général des industries du commerce du bois et de la validation des produits forestiers a rappelé l'importance de promouvoir ces produits parce que répondant « aux préoc-

cupations de la communauté des Etats signataires de la convention sur la diversité biologique de veiller à l'accès, à l'utilisation durable et au partage juste et équitable des ressources génétiques ».

Non, sans omettre de relever les avancées significatives liées à la place qu'occupent les PFNL, qui avaient été, jusqu'à aujourd'hui, relégués au second

plan. Notamment les décrets et ordonnances pris dans le but de réglementer l'exploitation, la transformation et la commercialisation des PFNL vu que ces produits sont susceptibles de contribuer significativement au PIB. D'autres parmi elles mettent en exergue les aspects sociaux et économiques liés à l'exploitation de ces produits et pour la promotion de

cette filière, une direction en charge de la valorisation des PFABO a vu le jour au ministère des Eaux et Forêts.

« Airst, nous pouvons nous targuer de dire que des bases ont déjà été posées pour le développement de la filière des PFNL. Cependant, beaucoup reste à faire au niveau du développement d'un système d'information sur les marchés », a ajouté M. Ihouanga Mboumba.

Pour sa part, Jean Claude Nguingui, le chargé des forêts au bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale a indiqué que des progrès remarquables ont été enregistrés vers la gestion durable et la valorisation des produits forestiers non ligneux. Toutefois, de nombreux obstacles demeurent. Les études de base réalisées dans le cadre du projet ont permis de noter que la commercialisation et l'accès aux marchés figurent parmi ces obstacles.

Brèves

Rassembleés par S.A.M.

Juba (Soudan du Sud) ordonne la reprise de sa production de brut

Le gouvernement sud-soudanais a ordonné jeudi aux compagnies pétrolières opérant sur son territoire de reprendre leur production, qu'il avait fait arrêter en janvier en raison d'un conflit avec le Soudan voisin sur les redevances de passage du brut dans ses oléoducs. Surtout que cette interruption a mis les économies des deux pays à genoux.

Afrique du Sud: un plan de 355 milliards d'euros pour les infrastructures

Le président sud-africain Jacob Zuma a donné le coup d'envoi hier d'un vaste plan d'infrastructures estimé à 4.000 milliards de rands (355 milliards d'euros) sur quinze ans destiné à stimuler la croissance et créer des emplois, sans en détailler le financement. La Commission présidentielle de coordination des infrastructures (PICC) a identifié 654 projets, qu'elle a répartis en 18 "projets stratégiques intégrés".

Maroc: climat des affaires "défavorable", une première en trois ans

Le climat général des affaires au Maroc a été jugé "globalement défavorable" par les industriels au troisième trimestre, pour la première fois en trois ans, selon une enquête de la banque centrale du royaume, Bank al-Maghrib, qui note toutefois un optimisme relatif pour la suite. Le gouvernement, qui vient d'adopter le projet de loi de finances 2013, table sur un taux de croissance de 4,5%.

Libye: l'économie reprend grâce au pétrole, mais la reconstruction plétine

La reprise économique a été rapide en Libye après le conflit de 2011 grâce au rétablissement de la production pétrolière, mais la reconstruction du pays et le retour des compagnies étrangères se font toujours attendre en raison de l'insécurité. L'économie a souffert de la guerre. La production du pétrole qui dépassait les 1,6 million de barils par jour (mbj) est presque tombée à zéro durant l'été 2011, après le départ en masse des compagnies et de la main-d'œuvre étrangères.

Chine: la baisse des investissements étrangers a continué en septembre

Les investissements directs étrangers (IDE) en Chine ont continué à reculer en septembre, s'affichant en baisse de 6,8% sur un an, a annoncé hier le gouvernement, alors que la croissance a ralenti au troisième trimestre pour le septième trimestre consécutif. Les IDE se sont élevés à 8,43 milliards de dollars les mois derniers, a précisé le ministère du Commerce.

Petit angle

Le SIM : un outil pour la gestion durable des PFNL

ECMM
Libreville/Gabon

« LES produits forestiers non ligneux ont été considérés, il y a encore quelques années, comme étant des produits forestiers secondaires. Cependant, ces dernières années, on assiste à un regain d'intérêt pour ces produits, en raison de leur contribution à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et à l'économie nationale ». C'est en substance le constat fait par Jean-Claude Nguingui, le chargé des forêts au bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale, lors de l'ouverture de l'atelier sur la validation de l'étude sur la faisabilité de développer un système d'information sur les marchés des PFNL au Gabon.

L'Etude liée au projet « renforcement des capacités alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) » a été mise en place par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Elle vise la réduction de la pauvreté et la gestion durable des PFNL en Afrique centrale et particulièrement au Gabon. En ce sens qu'elle permettra de mieux gérer les PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré. De même, elle permettra également d'améliorer les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en



M. Jean Claude Nguingui, le chargé des forêts, au bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale.

particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement. Les observations faites sur le terrain, lors des missions de coordination régionale et nationale, ont révélé une

forte demande en PFNL dans les marchés nationaux et transfrontaliers. Une demande, semble-t-il, difficile à satisfaire et ce, malgré la richesse des zones de production. L'étude de faisabilité du développement d'un système d'information sur les marchés (sim) des PFNL s'avère dès lors, plus que né-

cessaire.

En outre, d'autres faits viennent appuyer la nécessité de cette étude notamment, celle liée aux filières de commercialisation et à l'accès aux marchés. Parmi ces produits disponibles dans les forêts, certains ne sont pas valorisés.

C'est dire que cette étude de faisabilité permettra de surmonter ces obstacles rencontrés par les producteurs. Et que la SIM aidera, selon M. Nguingui à faciliter l'accès, par les petits producteurs, à l'information économique et commerciale, et de renforcer leurs capacités de négociation sur les marchés. C'est en somme un outil à même de contribuer à l'amélioration des revenus des acteurs impliqués dans les filières des produits forestiers non ligneux.

ANTT/Fin du séminaire national sur la Qualité 2012

Doter le Gabon d'un laboratoire national de métrologie

AES
Libreville/Gabon

OUVERTS par le Premier ministre, chef du gouvernement, Raymond Ndong Sima le lundi 15 octobre dernier et clôturés trois jours plus tard par le ministre de la Santé, Léon Nzouba au nom de son collègue de l'Energie, les travaux portant sur la problématique de la "Qualité", initiés par l'Agence nationale de normalisation et de transferts des technologies (ANTT) se sont achevés jeudi 19 octobre.

Quatre jours durant, les acteurs de la norme et de la Qualité ont confronté leurs expériences, afin de connaître le processus et les bénéfices de la certification des



Le ministre de la Santé, Léon Nzouba, représentant le gouvernement aux travaux du séminaire national sur la Qualité.

entreprises. C'est conscient du travail abattu par les experts, que, rendant public les recommandations de ces derniers, le directeur général de l'ANTT, Malem Tidzani a

énuméré un chapelet de propositions. Il s'agit, entre autres de voir notre pays se doter d'un laboratoire national de métrologie, d'exiger à tous les établissements publics et

parapublics, ainsi qu'aux principales administrations de s'engager à la démarche qualité.

De plus, d'exiger la certification à toutes les entreprises fournisseurs de biens et services à l'Etat, d'accompagner le développement du tourisme national et régional, de mettre en place un observatoire indépendant comme outil d'aide à la décision des pouvoirs publics en charge de la protection de l'environnement, de la santé publique et des domaines y associés et de lutte contre la pollution environnementale et l'amélioration du cadre de vie des populations.

De même, les acteurs ont préconisé également la dotation de moyens conséquents pour mettre en place l'intégralité de l'infrastructure

qualité dans toute sa composante.

En même temps, les acteurs ont sensibilisé les parties prenantes que sont les entreprises, les administrations, les universités, les Centres de recherches et laboratoires, les associations de consommateurs à beaucoup s'impliquer dans les travaux d'élaboration de normes. Ils ont aussi souhaité établir un partenariat entre les établissements d'enseignement supérieurs et professionnels du Gabon et l'ANTT pour l'introduction de l'enseignement de la normalisation.

Autres mesures phares proposées par les participants, la publication au journal officiel des arrêtés sanitaires de pêche équivalents aux règlements européens.